



La création de la Société scientifique « Scuola Archeologica Italiana di Cartagine »

Sergio RIBICHINI

Istituto per la Conservazione e Valorizzazione dei Beni Culturali, CNR - Roma
mail: ribichini.sergio@gmail.com

Monsieur le Président, autorités, collègues, *Sbalkhir*¹.

Je vous prie de m'excuser si dans l'historique de l'initiative que je suis sur le point de vous présenter je serai plutôt nombriliste, sur la vague de souvenirs bien nombreux et carrément personnels.

La Société Scientifique « Scuola Archeologica Italiana di Cartagine. Documentazione, Formazione e Ricerca » (SAIC), a été fondée à Sassari, le 22 février 2016, par Acte authentique auprès du bureau du notaire Laura Faedda².

Cette « École Archéologique Italienne de Carthage » a été créée par un noyau de vingt-cinq membres fondateurs (professeur universitaires, directeurs de recherche et chercheurs, titulaires ou émérites, doctorants), dont les noms sont les suivants : Piero Bartoloni, Maria Bastiana Cocco, Antonio Maria Corda, Anna Depalmas, Salvatore Fadda, Salvatore Ganga, Elisabetta Garau, Alberto Gavini, Michele Guirguis, Hussain Kariem Abdul Jabar, Antonio Ibba, Laura Lai, Attilio Mastino, Marco Milanese, Alberto Moravetti, Barbara Panico, Sergio

¹ Je préfère garder ici le style conversationnel adopté pour l'exposition orale du 18 mars 2016 à Tunis, auprès de l'Istituto Italiano di Cultura, à l'occasion du Séminaire « Archeologia e tutela del patrimonio di Cartagine: lo stato dell'arte e le prospettive della collaborazione tuniso-italiana ». Pour plus d'informations, voir maintenant le site : <http://www.scuolacartagine.it/>.

² Dr. Laura Faedda, Notaire, Largo Ittiri, n. 11 – 07100 Sassari ; Acte authentique du 22 février 2016, en Répertoire n. 15.946, Fasc. 7.237, enregistré à Sassari le 25 février 2016, au n° 1362, Série 1T. La Société a été inscrite le 10 mai 2016 au n° 31 du « Registro delle Persone Giuridiche » institué auprès de la Prefettura di Sassari, Prot. N. 37392/16 Area IV.

Ribichini, Maria Antonietta Rizzo, Paola Ruggeri, Luca Sanna, Mauro Sarnelli, Pinuccia Franca Simbula, Pier Giorgio Spanu, Alessandro Teatini, Raimondo Zucca.

Ces chercheurs ont adopté à l'unanimité le Statut qui fait partie intégrante de l'Acte constitutif. À la même occasion, l'Assemblée des membres fondateurs convoquée par le doyen d'âge Piero Bartoloni a nommé le premier Conseil Scientifique formé par sept membres en la personne de Piero Bartoloni, Antonio M. Corda, Michele Guirguis, Attilio Mastino, Sergio Ribichini, Pier Giorgio Spanu et Alessandro Teatini. Les conseillers élus ont désigné, lors de leur première réunion à ce moment-là, Attilio Mastino « Président » et Michele Guirguis « Trésorier », tandis que, suivant le Statut, le Président Attilio Mastino a aussitôt nommé « Secrétaire » Sergio Ribichini.

La SAIC se présente comme voix de la communauté scientifique italienne intéressée aux anciennes civilisations méditerranéennes, avec une attention particulière à la Tunisie et aux pays du Maghreb, à l'égard des sciences de l'Antiquité, des sciences historiques, l'histoire de l'art, la conservation, la restauration et la mise en valeur du patrimoine culturel.

Elle se veut une structure de liaison pour organiser des cours, des séminaires et des conférences ; offrir des bourses d'étude ; créer une bibliothèque spécialisée ; préparer des expositions et des activités éducatives ; encourager la coordination des différentes missions archéologiques ; fournir des services sur le transfert de technologies, la restauration et la sauvegarde du Patrimoine culturel, tout en contribuant au dialogue interculturel et intergénérationnel.

L'École est formée par les individus, les institutions et les personnes morales qui ont contribué à sa création et par tous ceux qui vont y adhérer.

Les membres de la SAIC sont divisés en trois catégories, comprenant :

(1) les responsables de projets de recherche en Tunisie et les représentants des institutions qui ont signé des accords de collaboration (*Soci Ordinari*, voire « Membres Habituels ») ;

(2) les personnes qui sont ou ont été engagés dans la recherche, formation et documentation et les spécialistes intéressés à l'archéologie et aux domaines de recherche conjoints (*Soci Onorari*, voire « Membres Honoraires ») ;

(3) les gens qui contribuent aux activités de la SAIC avec des libéralités et des subsides (*Soci Benemeriti*, voire « Membres Méritants »).

Parmi les Membres Honoraires, et sur la base du Règlement de la Société, un groupe à part est institué pour les chercheurs non-italiens qui demandent à faire partie de la Société (*Soci Corrispondenti*, voire « Membres Correspondants »).

L'Acte constitutif signé le 22 février a eu une longue phase de préparation qui a vu le concours de plusieurs Institutions, notamment l'Istituto di Studi sul Mediterraneo Antico (ISMA) du Consiglio Nazionale delle Ricerche (CNR), le Dipartimento di Storia, Scienze dell'uomo e della formazione de l'Université de Sassari, la Direzione Generale per la Promozione del Sistema Paese (DGSP), Settore « Archeologia », du Ministero degli Affari Esteri e della Cooperazione Internazionale (MAECI) .

Je reconnais avec beaucoup de plaisir que c'est la coopération entre le CNR et l'Institut National du Patrimoine (INP) de Tunisie qui nous a poussés à créer cette Société.



La Table-Ronde qui a eu lieu au CNR de Rome le 12 avril 2013, pendant laquelle on a sollicité la création de la SAIC.

Tout a commencé, en effet, lors de la Table-Ronde « Mediterraneo Antico, Italia e Tunisia: Cooperazione e Patrimonio Culturale » qui a eu lieu au CNR de Rome, le 12 avril 2013³, dans le cadre du projet conjoint tuniso-italien sur le sanctuaire-tophet de Baal Hammon d'Althiburos, lancé en 2006 par Nabil Kallala.

L'objectif de cette Réunion était de créer un moment de réflexion partagée sur la politique de coopération entre l'Italie et la Tunisie et les Institutions respectives concernées ; le projet réalisé en synergie sur le site d'Althiburos offrait alors l'« étude de cas » sur la situation et sur les perspectives, tout en fournissant certains éléments d'appréciation pratique.

Durant ce Sommet, donc, le souhait a été exprimé qu'une collaboration plus étroite soit établie entre les deux Pays en matière de patrimoine archéologique par la mise en place d'une Ecole Italienne de Carthage. « Présentons au monde les racines communes qui nous unissent dans la Méditerranée » : tel était le vœu de nos invités de l'INP, qui ont aussi formulé l'espoir qu'avec le soutien de l'Italie, et des autres pays européens impliqués dans la coopération, toute

³ Ont participé à la Table-Ronde : Maria Romana Destro Bisol, Ministre Plénipotentiaire représentant la DGSP du MAECI, qui était accompagnée par le prof. Ettore Janulardo, personne-référente pour l'archéologie auprès de la même Direction du MAECI; Adnan Louhichi, Directeur Général de l'INP de Tunis ; Stefano De Caro, Directeur Général du Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM) de Rome ; Nabil Kallala, professeur des universités d'histoire et d'archéologie antiques et responsable tunisien de la mission conjointe sur le sanctuaire-tophet d'Althiburos pour l'INP ; Riccardo Pozzo, Directeur du Dipartimento di Scienze Umane e Sociali, Patrimonio Culturale (DSU-CNR) de Rome; Paola Santoro, Directeur de l'Istituto di Studi sul Mediterraneo Antico (ISMA-CNR) de Rome ; Daniele Malfitana, Directeur de l'Istituto per i Beni Archeologici e Monumentali (IBAM-CNR) de Catane ; Sergio Ribichini, Directeur de recherche auprès de l'ISMA-CNR et responsable italien de la mission conjointe sur le sanctuaire-tophet d'Althiburos pour le CNR. Giorgia Rubera de l'ISMA-CNR a assuré le secrétariat de la Table-Ronde.

la communauté tunisienne arrive à avoir pleine conscience de la richesse culturelle existant dans l'histoire du Pays qui doit être protégée, renforcée et mise en valeur.

Cette exhortation nous a conduit, depuis trois ans, à la présentation d'aujourd'hui, en prenant appui d'abord sur les remarques qui ont été faites par les participants à la Table-Ronde. Tous les intervenants, en effet, ont beaucoup insisté sur l'importance d'un accord commun entre les différentes équipes engagées, afin de former une sorte de réseau, italien, européen et tunisien, si bien que, comme on l'a dit aussitôt, en concluant le débat, « l'École Italienne de Carthage commence à Rome ».

Dans l'esprit de coopération souhaité lors de cette Réunion, je me suis mis au travail, avec l'appui des responsables du CNR, pour une étude de faisabilité que j'ai explorée déjà en novembre de la même année 2013 à Tunis, tant auprès des autorités de l'INP qu'avec l'Ambassadeur d'Italie, le Directeur de l'Istituto Italiano di Cultura et l'Attaché culturel italien. Je l'ai ensuite approfondie avec les promoteurs des missions archéologiques italiennes en Tunisie qui étaient cofinancées par le MAECI⁴.

C'est à ce moment-là, de plus, que j'ai pris connaissance d'un apport précieux et précurseur, dans les paroles prononcées par Attilio Mastino à Tunis, en mai 2002, quand il a voulu évoquer formellement une proposition préliminaire de Andrea Carandini, qui avait mis sur la table une question qui nous est chère et sur laquelle nous allons travailler dans le futur : « la naissance à Tunis d'une École stable, ouverte aux étudiants italiens et non seulement italiens »⁵.

⁴ Pour l'année 2014, plus précisément, quatre missions étaient soutenues par ce Ministère : (1) « Missione di scavo, studio, rilievo e progetto di restauro del teatro romano di Althiburos (El Kef) ». *Ente promotore*: Università degli Studi di Macerata, Dipartimento di Studi Umanistici. *Responsabile*: Gilberto Montali – (2) « Ricerche archeologiche e restituzione del santuario di Baal Hammon-Saturno ad Althiburos ». *Ente promotore*: Istituto di Studi sul Mediterraneo Antico (CNR, Roma). *Responsabile*: Sergio Ribichini – (3) « Ricerche epigrafiche ed archeologiche e intervento di valorizzazione della città romana di Uchi Maius ». *Ente promotore*: Università degli Studi di Sassari, Dipartimento di Storia, Scienze dell'Uomo e della Formazione. *Responsabile*: Attilio Mastino – (4) « Gli ultimi cacciatori-raccoglitori olocenici e studio della transizione neolitica in Tunisia ». *Ente promotore*: Sapienza Università di Roma, Dipartimento di Biologia Ambientale. *Responsabile*: Simone Mulazzani.

⁵ Cf. A. Mastino, dans *L'Africa Romana (Ai confini dell'impero: contatti, scambi conflitti)*, sous la direction de M. Khanoussi, P. Ruggeri, C. Vismara, Rome 2004, p. 44-45: « Il nostro incontro è frutto della volontà concorde di Istituzioni prestigiose e di singoli studiosi, impegnati a costruire un percorso di confronto scientifico che ha anche profondi risvolti politici e umani. Apprendo quattro anni fa a Djerba il XIII Convegno de L'Africa romana, S.E. il Ministro della Cultura Abdelbaki Hermassi ha parlato con ammirazione del nostro sforzo e di quello della comunità scientifica che si dedica agli studi classici per superare i nazionalismi e per favorire la nascita di rapporti di collaborazione, di confronto, di scambio culturale tra le due rive del Mediterraneo. Il dialogo e gli scambi culturali tra le regioni meridionali dell'Europa e il mondo arabo possono allora concretamente segnare una fase nuova, possono aiutare l'Europa a capire meglio e a farsi capire. Il Mediterraneo, con i suoi colori e la sua ricchezza e varietà, è stato la culla di idee, di civiltà, di religioni e di culture, che rimangono elementi vitali e contribuiscono a costruire le diverse complesse identità dei singoli popoli mediterranei. Oggi, dopo l'11 settembre 2001, quelle parole appaiono profetiche e ci richiamano a un'azione più incisiva per costruire la pace, a Betlemme occupata come in Europa, a Baghdad come nel Maghreb ma anche nelle due parti di Gerusalemme. Con il Convegno di questi giorni abbiamo inteso lanciare un messaggio di umanità, di amicizia, di apertura, di apprezzamento per una storia lunga e complessa che rispettiamo e che ammiriamo, e vogliamo cogliere l'occasione per ricordare che alcuni di noi in rappresentanza dell'Istituto di Studi e Programmi per il Mediterraneo di Sassari il 25 dicembre [saranno] a Betlemme. Consentitemi però oggi di ricordare in apertura i legami che ci uniscono alla Tunisia, che vogliamo ribadire, grati anche per la splendida accoglienza che ci è stata riservata. Nello scorso mese di maggio abbiamo presentato a Tunisi il volume sulla *cooperazione italo-tunisina nel settore archeologico (Uomo, territorio, ambiente)*, curato da Antonio Corda, con la presentazione

Depuis lors, avec Attilio qui m'encourageait continuellement, nous avons commencé à travailler en couple en constituant un laboratoire d'idées en tandem. De ce fait, je suis parvenu en l'automne 2014 à l'élaboration d'un « Argumentaire » qui dans sept pages contenait l'essentiel du projet, l'état de l'art, la spécificité de la future École, son partenariat, sa structure, les objectifs, les étapes, le budget⁶. Ce document de réflexion, ou *Concept Paper*, pourrait-on dire, a fait l'objet d'un « Atelier de recherche » qui a eu lieu au CNR de Rome le 18 décembre 2014 et qui a vu la participation de nombreuses autorités, de plusieurs responsables des missions financées par le MAECI, aussi bien que de membres de l'équipe italienne travaillant à Althiburos⁷.

Dans le procès-verbal de cet « Atelier »⁸ figurent les résultats de la Rencontre et ses recommandations, résumés par le Directeur de l'ISMA-CNR Alessandro Naso.

Il s'est d'abord félicité pour la proposition visant à établir le bureau italien de la « Scuola Italiana di Cartagine » (SIC), auprès de l'Institut CNR dirigé par lui-même, ce qui devra être fait, le cas échéant, en accord avec les autorités compétentes et de concert avec les établissements concernés. Il a aussi souligné l'opportunité de mettre en lumière les composantes archéologiques et historiques de la future Société, si possible même dans le nom, sans diminuer l'importance des autres disciplines intéressées au patrimoine culturel. Pour mettre en place cette École, en plus, j'ai été invité à continuer le travail préparatoire du projet, tant pour le soutenir par une stratégie appropriée que pour dialoguer avec d'autres chercheurs potentiellement concernés, tout en suivant la création du fonds d'investissement tunisien énoncé par

del Sottosegretario di Stato per gli Affari Esteri on. Mario Baccini e dell'allora Direttore dell'Institut National du Patrimoine prof. Boubaker Ben Fraj, con la collaborazione delle equipe che lavorano ad Uchi Maius, ad Uthina, a Zama Regia, a Cartagine, nel territorio di Dougga, a Ras Zebib. In quell'occasione volli un poco provocatoriamente rilanciare davanti alle Autorità tunisine e all'Ambasciatore d'Italia una proposta formulata da Andrea Carandini, nel volume *Giornale di scavo. Pensieri sparsi di un archeologo*, pubblicato da Einaudi nel 2000, nel pieno della polemica sul rinnovo della direzione della Scuola Archeologica Italiana di Atene. Leggo il post scriptum di Carandini: "Manca una scuola analoga a quella di Atene rivolta al Mediterraneo occidentale, con particolare riguardo all'Africa settentrionale. Dovrebbe avere la sua sede a Tunisi ([perché] Roma è incentrata troppo su se stessa)". Carandini arrivava anche a individuare il direttore della scuola, che si sarebbe dovuto trasferire a Tunisi liberando la sede di Atene. Carandini pensava al nostro maestro e amico Antonino Di Vita, che oggi ci fa l'onore di essere qui tra noi [a Tozeur]. Scriveva Carandini: "Per fondare una tale scuola esisterebbe una persona adattissima ed è proprio Di Vita, che di Africa settentrionale (non di Egeo, come vorrebbe Maddoli) si è sempre occupato, e che ha capacità organizzative e tanti appoggi. Ma a ciò il ministro degli Esteri Dini, che di Di Vita ha preso le difese, non ha pensato". Al di là della bruciante polemica politica, voglio rilanciare oggi formalmente la proposta di Andrea Carandini, che ha posto sul tappeto un tema che ci è caro e sul quale cercheremo di lavorare in futuro: la nascita a Tunisi di una scuola stabile aperta agli studenti italiani e non solo ».

⁶ Sergio Ribichini, *Appunti per la costituzione di una "Scuola Italiana di Cartagine" (SIC)*. Document de réflexion soumis au débat lors de l'Atelier de recherche du 18 décembre 2014 et distribué au préalable, de manière confidentielle, à tous les invités.

⁷ Ont participé à cette rencontre: Mme le Conseiller Manuela Ruosi, avec Ettore Janulardo, de la DGSP du MAECI; Attilio Mastino de l'Université de Sassari; Gilberto Montali de l'Université de Macerata; Alfredo Coppa de la "Sapienza Università di Roma", représentant aussi Simone Mulazzani; Alessandro Naso, avec Sergio Ribichini et Massimo Botto de l'ISMA-CNR; Stefano De Caro, avec Maria Teresa Jaquinta, de l'ICCROM; Riccardo Pozzo du DSU-CNR; Virginia Coda Nunziante, responsable du bureau "Relazioni Internazionali" du CNR; Fabio Fabiani de l'Université de Pise; Jacopo De Grossi Mazzorin de l'Università del Salento; Luca Bondioli du Museo "Pigorini" de Rome; Luciano Borin de ActionStream Consulting, de Tunis; Cinzia Vismara de l'Université de Cassino; d'autres membres du personnels de l'ISMA-CNR. Dans ce Sommet, Attilio Mastino et Ettore Janulardo ont joué le rôle de Modérateurs-discutants; j'ai été le Rapporteur pour l'« Argumentaire ». Francesca Agostini de l'ISMA-CNR a assuré le secrétariat de la réunion. Nabil Kallala, Directeur Général de l'INP de Tunis à l'époque, a renoncé au dernier moment, en raison d'engagements institutionnels imprévus.

⁸ Le procès-verbal est enregistré auprès de l'ISMA-CNR (prot. n° 173 du 5 février 2015).

M. Luciano Borin durant notre Réunion. Finalement, un premier programme a été conçu, avec les activités à réaliser concrètement à court terme selon les orientations générales de l'« Argumentaire ».

Moi qui m'apprêtais à prendre ma retraite en raison de mon âge, je me suis mis à travailler promptement sur la tâche qui m'avait été confiée, avec l'appui des autorités du CNR et l'avis favorable de tous les participants à l'« Atelier », mais surtout en plein accord avec Attilio Mastino. Lui d'une part et moi de l'autre, nous avons considéré comme objectif préalable, vital à la réussite du projet, d'avoir le plus grand soutien possible.

Personnellement, j'ai consulté une centaine de personnes qui m'ont fourni de bons conseils. Je cite en particulier le nom de Alberto Silvani, auquel, en tant que Responsable de la Structure CNR pour la mise en valeur de la recherche, je dois la suggestion de créer une « société scientifique » au lieu d'une « holding » publique. Mais je n'oublie pas les nombreux spécialistes qui m'ont aidé également, avec des commentaires et des mises en garde, des encouragements et des recommandations, des propositions constructives et même des silences éloquents.

Attilio Mastino, de son côté, a pris contact avec les collègues de son Université et l'ensemble des chercheurs travaillant dans le même domaine des sciences de l'Antiquité, avec qui, depuis des décennies, il a pu établir un haut niveau de communication et de collaboration.

Ainsi, au printemps 2015 nous étions en mesure de faire circuler un « Projet de Constitution de la Société » parmi les gens contactés. Dans l'intervalle, la SIC était devenue SAIC, « École *Archéologique* Italienne de Carthage », alors que plusieurs « Manifestations d'intérêt » étaient prises en compte par la direction de l'ISMA-CNR⁹ : ce qui était un premier accomplissement, la consolidation de nos efforts intensifs.

En même temps, sur le plan personnel, je réalisais les conséquences de mon nouveau statut de retraité. D'autres consultations ont eu lieu quand même, notamment avec Mme le Conseiller Manuela Ruosi et M. Ettore Janulardo de la DGSP du MAECI, avec l'Ambassadeur d'Italie à Tunis, S. E. Raimondo de Cardona, et la nouvelle Directrice de l'Istituto Italiano di Cultura de Tunis, Mme Maria Vittoria Longhi, avant que je considère désormais essentiel le passage de témoin total entre moi-même et Attilio Mastino. Ce transfert a été fait d'un accord commun, partagé et compris par tous les acteurs concernés.

Attilio a repris le flambeau avec beaucoup d'enthousiasme, comme à son habitude ; s'appuyant sur ses nombreuses compétences et sa grande capacité d'organisation, il a su mener à bon port rapidement l'initiative. Je tiens à lui rendre hommage publiquement, en notre nom à tous.

La structure associative privée, telle qu'une « société scientifique », nous a semblé la meilleure solution pour accélérer les procédures bureaucratiques, même si de ce fait la SAIC peut apparaître comme un organisme de gamme mineure, par rapport à une société dans laquelle la participation est détenue entièrement ou en partie par l'Etat, ou à une Agence, par exemple : deux formes qui pourtant ont besoin de ressources financières importantes dès

⁹ Formelles ou informelles: par exemple celles du Dipartimento di Biologia Ambientale de la "Sapienza Università di Roma" (le 3 juin 2015), du Centro di Studi Interdisciplinari sulle Province Romane, de Sassari (le 15 juin 2015), de la DGSP (Archéologie) du MAECI (le 18 juin 2015, qui souhaitait la création d'un « Centro Italiano per la Formazione e la Ricerca in campo archeologico »), et du Dipartimento di Storia, Scienze dell'Uomo e della Formazione de l'Université de Sassari (le 8 juillet 2015). Mais de nombreux collègues et plusieurs Institutions, italiens et étrangers, se sont joints rapidement à notre Société et le nombre de ses membres augmente jour après jour.

les premiers stades et qui prévoient l'engagement complexe de niveaux décisionnels répétés, nombreux et élevés.

L'appellation d'« École », en revanche, nous est parue préférable à d'autres formules, pour attirer l'attention sur la coopération et la formation des jeunes chercheurs ; le nom de « Carthage » a été adopté parce qu'il évoque, immédiatement, l'intérêt pour les études historiques sur l'Afrique du Nord.

LA SAIC aura deux adresses: l'une administrative à Sassari et l'autre opérationnelle et active à Tunis.

Les ressources financières seront composées des droits d'enregistrement des membres, des donations, du financement public et privé et du produit de l'organisation d'activités spéciales.

En décembre 2015, nous avons soumis au MAECI, avec notre Projet de Statut, un programme préliminaire pour les deux premières années d'activité. Nous avons pensé à cette présentation publique d'aujourd'hui ; à une exposition sur les initiatives archéologiques que l'Italie mène avec les collègues tunisiens ; à des bourses pour les jeunes doctorants ; à des conférences d'intérêt général ; à la création d'un site internet ; et bien d'autres choses.

Enfin : c'était un engagement, c'est une réalité. Après des travaux préparatoires qui ont duré presque trois ans, la SAIC a été officiellement constituée. Maintenant, le temps est venu de savoir réaliser son avenir.

Vive l'École Archéologique Italienne de Carthage, *wassalam 'alaykum, wa tahia Tounes !*

Riassunto / *Abstract*

Résumé : Cet essai décrit les circonstances qui ont conduit à la mise en place de la Société scientifique appelée « Scuola Archeologica Italiana di Cartagine » et présente les particularités qui la caractérisent.

Abstract: This paper reconstructs the circumstances which led to the setting up of the Scientific Society 'Scuola Archeologica Italiana di Cartagine' and presents the main issues that characterize it.

Mots-clés : Patrimoine Culturel, Documentation, Formation, Recherche, Mise en valeur.
Keywords : Cultural Heritage, Documentation, Training, Research, Valorization.

Come citare questo articolo / *How to cite this paper*

Sergio Ribichini, La création de la Société scientifique « Scuola Archeologica Italiana di Cartagine », CaSteR 1 (2016), DOI: 10.13125/caster/2494, <http://ojs.unica.it/index.php/caster/>